

MÉMOIRE JUSTIFICATIF POUR LE MARQUIS DE LA SALLE.

Je me ſuis dévoué pour le ſalut de ma Patrie; elle m'a confié ſes intérêts dans l'inſtant le plus critique, & je commandois toutes les Troupes de Paris le jour qui a décidé de ſa liberté.

Qui m'eût dit, lorſqu'on m'apporta les clefs de la Baſtille, que j'eus le bonheur d'arracher le ſieur Clouet à la fureur du Peuple prévenu, qui le prenoit pour le ſieur de Launay, de ſauver le Prince de Monbarrey & ſon épouſe, en faiſant reconnoître leur innocence, &c..... ? Qui m'eût dit que moi-même, peu de jours après, chargé d'un ſoupçon odieux par l'erreur publique, j'aurois à défendre mon innocence contre ce même Peuple que j'ai ſi bien ſervi ? Que j'y ſerois réduit, malgré ma juſtification évidemment conſignée dans l'extrait des Procès-verbaux de l'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune de Paris ? Cette tâche eſt bien amère pour mon cœur ! N'importe, il faut la remplir. Heureuſement, elle eſt auſſi facile que douloureuſe. Un bon Citoyen ne cache rien de ſa vie, parce qu'elle ne lui préſente rien qui puiſſe le faire rougir. Je tracerai rapidement les principaux événemens de la mienne, pour que mes Citoyens puiſſent me juger. Il eſt des caractères auxquels il ſuffit de pouvoir ſe juſtifier : il en eſt d'autres pour qui le ſeul ſoupçon eſt un outrage ; &

j'ose dire que ma délicateſſe & ma pureté me mettent de ce nombre.

Le haſard m'a fait naître Gentilhomme. En 1750, j'entrai au Régiment d'Infanterie du Roi. En Septembre 1755, je levai une des nouvelles Compagnies de Dragons au Régiment de Thyanges. En 1769, J'ai été employé dans l'Etat-Major de l'Armée aux ordres de M. le Marquis depuis Maréchal d'Armentieres, faiſant néanmoins toujours mon ſervice à mon Corps & me portant volontaire par-tout où il y avoit des coups de fuſils à eſſuyer. M. le Comte de Saint-Germain, M. le Marquis d'Auvet, M. le Marquis du Muy & M. le Maréchal de Caſtries m'ont enſuite employé de même, & j'ai obtenu quelques gratifications pour des actions d'éclat. Depuis, j'ai été nommé Lieutenant-colonel commandant le Bataillon de garniſon de Vermandois.

Ma réputation d'honnêteté & quelques talens d'agrémens me firent appeller, en 1771, par Madame la Comteſſe de Marſan, pour contribuer au délaſſement de la Famille royale. Je fis quelques Proverbes moraux; & j'eus l'honneur, pendant quatre ans, de les jouer avec les Princes, & d'être de la Cour de Madame Clotilde & de Madame Eliſabeth. J'étois aſſez riche alors : je ne demandai rien; on ne me donna rien.

Depuis, entraîné, par des vues patriotiques, dans une fauſſe ſpéculation, j'y perdis ſix cens mille francs; je crus devoir m'exécuter. Je vendis mes terres; je payai mes créanciers tant en principaux qu'arrérages; je me réduiſis à un ſeul domeſtique; je ne dois plus rien. Mes enfans auront la fortune de leur mere : elle eſt honnête. Je leur laiſſe un nom ſans tache : cela me ſuffit.

Au mois d'Avril dernier, je fus nommé Electeur du Dé-

partement des Céleſtins. J'ai ſuivi exactement les Aſſemblée de l'Archevêché, & j'y ai ſoutenu, d'après ma conſcience, l'opinion par tête.

Depuis, inſtruit que l'Aſſemblée des Electeurs de la Commune s'étoit prorogée à l'Hôtel-de-Ville, je me ſuis hâté de m'y joindre, & j'y ai conſtamment aſſiſté. Mon zele reconnu m'a fait nommer au nombre des Députés pour demander la grace des priſonniers délivrés à l'Abbaye, qui s'étoient réintégrés dans cette priſon.

Je rapportai de Verſailles le vœu de quelques patriotes que la Ville de Paris ſe conſtituât en communauté, & qu'on établît une Milice bourgeoiſe pour arrêter les déſordres & ſe mettre en état de réſiſter aux entrepriſes de la ſoldateſque étrangere dont la Capitale étoit environnée.

Nous le communiquâmes, mes Collegues & moi, à l'Aſſemblée des Electeurs qui nomma ſur le champ un Comité permanent, & l'on me fit l'honneur *dangereux* d'imprimer mon nom en tête de la liſte.

Je m'y trouvois ſeul de militaire. On propoſa d'armer 48 mille hommes, 800 par Diſtrict. J'obſervai qu'avant tout il falloit des armes. M. de Fleſſelles me dit qu'il étoit aſſuré de 14000 mille fuſils d'une part, & de 4000 d'une autre; je le preſſai de les faire apporter à l'Hôtel-de-Ville pour qu'on en fit la diſtribution aux Citoyens qui accouroient de toutes parts, offrant leurs ſervices. On ſait combien alors leur eſpoir fut trompé.

Le lundi 13 Juillet au matin, comme je me rendois à l'Hôtel-de-Ville, j'appris que des brigands pilloient & mettoient le feu à Saint-Lazare, & que les Citoyens de mon quartier s'aſſembloient aux Récollets: j'y courus. Je ne pus porter de ſecours à Saint-Lazare où je faillis être aſſommé, & je revins au Diſtrict

des Récollets qui se réunissoit à celui de Saint-Laurent pour former leur Troupe bourgeoise. Je les aidai de mes conseils, & de-là je me rendis à l'Hôtel-de-Ville.

Nous préparâmes au Comité les nominations du lendemain. J'offris mes services pour la Patrie, on les accepta ; & le mardi 14 de grand matin, on me donna le commandement en chef de toutes les Troupes de Paris sous M. le Duc d'Aumont, qu'on créa Général, mais qui ne parut pas, & la besogne roula en entier sur moi.

J'observai en acceptant le Commandement, que notre Troupe étoit faite uniquement pour maintenir l'ordre au dedans, & que je ne me permettrois pas de donner le moindre ordre au-delà des Barrieres, pour ne donner aucun prétexte à l'irruption des Troupes étrangeres dont la Ville étoit environnée, & qui peut-être n'attendoit qu'un acte imprudent & hostile pour fondre sur Paris.

A peine étois-je nommé, que j'appris que le peuple s'étoit porté en foule à la Bastille. On me dit que plusieurs Compagnies des Gardes-Françoises s'y étoient jointes, & que le sieur de Launay, Gouverneur, avoit eu l'imprudence de faire feu. J'envoyai aussi-tôt pour les soutenir quelques pieces de canon & des Troupes auxquelles je recommandai de passer par la rue de la Cerizaie pour arriver à l'abri du canon de la Bastille, qui les auroit foudroyés s'ils s'étoient présentés par la rue Saint-Antoine. Je leur recommandai pareillement de faire quelques blindages avec des charrettes garnies de planches pour se mettre à couvert de la mousqueterie. On m'amena quelques blessés ; on me rendit compte de la perfidie de de Launay, qui après avoir arboré pavillon blanc, avoit fait feu sur les Députés envoyés vers lui avec un tambour, par le Comité de la Ville. Je me disposois à y mener moi-même une Troupe fraîche avec

de nouveaux canons, & à tenter une double attaque pour diviser les forces des assiégés, lorsqu'on vint m'apporter les clefs.

J'étois alors occupé à envoyer des secours à ceux que le desir d'avoir des armes, irrités par le refus & la mauvaise foi du sieur de Flesselles, avoit postés aux Invalides, & j'apris presque dans le même instant la prise de cet Hôtel & l'enlevement de toutes les armes qu'il renfermoit. Mais cette conquête avoit été trop tumultueuse pour qu'il fût possible de faire une juste distribution des armes: plusieurs districts se trouverent armés, d'autres sans armes, tandis que beaucoup de gens qui n'étoient attachés à aucun se trouvoient munis de fusils qu'il seroit si essentiel, pour le bien public & le bien de la Capitale, de leur faire rapporter.

Quelques momens après on traînoit à la barriere de l'Hôtel-de-Ville le sieur Clouet, Régisseur des poudres, que le peuple avoit pris pour le sieur de Launay. Je m'apperçois de la méprise, je cours pour l'arracher des mains des furieux; quelques soldats de la Garde Parisienne & quelques Gardes de la Ville s'empressent sur mes pas, & je suis assez heureux, pour le sauver, moi-même, couvert d'un grand nombre de blessures. J'ai été atteint de plusieurs coups de plat d'épée & de sabre, mais aucun ne m'a blessé, & j'ai conservé les jours d'un innocent qui a bientôt été justifié par le meurtre du véritable de Launay, massacré au milieu de la Grêve.

Cependant le Comité avoit nommé quatre Commissaires pour s'emparer des papiers & effets de la Bastille: j'envoyai une Garde pour prévenir le pillage, & assurer leurs opérations.

M. Soulez, Electeur, que je ne connoissois point, s'offrit pour la commander. A son titre d'Electeur, je crus devoir lui donner la préférence. Quelques instans après, je montai dans

la grande Salle, où le Comité permanent étoit aſſemblé, pour lui rendre compte des événemens ſucceſſifs de la journée. J'y vis arriver, traînés par le Peuple, M. & Madame la Princeſſe de Montbarrey, que la foule vouloit faire périr, parce qu'ils logeoient à l'Arſenal ; j'eus le bonheur de faire connoître leur innocence & leur attachement pour la Nation, dont j'avois vu la preuve écrite dans un diplôme de reconnoiſſance, dans lequel le Tiers-Etat de Beſançon adreſſe ſes remerciemens au Prince de Montbarrey pour les ſervices qu'il leur a perſonnellement rendus.

Au même inſtant, M. de Fleſſelles diſparut du Bureau, ſans que je m'en apperçuſſe, & fut puni de la trahiſon qu'on lui imputoit.

Je deſcendis à mon Bureau, & j'y paſſai la nuit à expédier les ordres néceſſaires pour maintenir le calme dans la Ville & aſſurer la défenſe des Barrieres, en cas d'attaque de la part des Troupes qui campoient autour de nous. Le lendemain, mêmes ſoins ; je reçus nombre d'avis alarmans de mouvemens de Troupes : j'eus le bonheur de les apprécier ; j'envoyai des gens affidés, ſans armes, pour m'aſſurer de leur réalité, & l'événement a juſtifié que j'avois bien vu.

Il arriva à l'Hôtel-de-Ville quatre-vingt Députés de l'Aſſemblée Nationale, qui me firent l'honneur de me dire que j'étois le Sauveur de la Liberté, par la fermeté & la prudence de mes diſpoſitions.... Et j'en ſuis aujourd'hui à me juſtifier ! — Ils nous apporterent la nouvelle de la retraite des Troupes : on chanta le *Te Deum* à Notre-Dame : & MM. les Députés de l'Aſſemblée Nationale s'étant raſſemblés à l'Archevêché, je leur rendis compte de ce qui s'étoit paſſé, de la force de nos Troupes, de l'ordre que je croyois à propos d'y mettre, & de quelques inquiétudes, qui ne me paroiſſoient

pas tout-à-fait dépourvues de fondement, sur les Ouvriers de tous les Pays, employés tant à Montmartre qu'ailleurs, & qui avoient été les principaux auteurs du pillage & de l'incendie de Saint-Lazare.

Alors, selon le vœu de l'Assemblée Nationale & de la Ville de Paris, qui s'empressèrent de rendre hommage à son patriotisme & à sa réputation, M. le Marquis de la Fayette fut nommé, par acclamation, Commandant-Général, & M. Bailly, Maire de la Ville. Je continuai, comme Commandant en second, les dispositions générales pour maintenir l'ordre & la sûreté; M. le Marquis de la Fayette, occupé de l'organisation, ne pouvoit suffire à tout. Je passai encore la nuit du seize à ces soins indispensables, &, le 17, nous allâmes au-devant du Roi.

J'ai consacré les jours suivans aux détails minutieux & pénibles des ordres à donner aux divers Détachemens pour pourvoir, soit à la sûreté des principaux moulins des environs de Paris, employés à son approvisionnement, soit à l'escorte & à l'arrivée des farines & des grains qui descendoient ou montoient à la Capitale, par terre ou par eau; soit enfin à l'exécution des ordres émanés des divers Comités de la Ville, aux recherches à faire d'armes dénoncées par divers Districts, qui, malheureusement, ont été presque toutes infructueuses, à la visite des travaux de Montmartre & à la défense de la Capitale contre des hordes de brigands, dont de faux bruits annonçoient sans cesse l'arrivée, & que les inquiétudes du Peuple ne permettoient pas de négliger.

Les jours suivans, la détention du Marquis de Lambert, poursuivi quoiqu'innocent, celle du sieur Foulon & du sieur Berthier, ajouterent à mes soins. Combien j'eusse desiré, pour l'intérêt de la Nation, que ces deux derniers essent été jugés

légalement ! On n'eût pas perdu le fil des complots dont on les soupçonnoit, & que leur supplice hâté a coupé. Peut-être ont-ils été massacrés par leurs propres complices. Mais je n'ai pas de reproches à me faire sur les précautions à prendre à cet effet.

Le 22, ne pouvant visiter les Districts, accablé, comme je l'étois, par le travail de la chose publique, je leur adressai une lettre circulaire imprimée les jours suivans. Je reçus d'eux nombre de députations qui vinrent me remercier de mon patriotisme & m'assurer de leurs desirs de me conserver comme Commandant sous les ordres de M. le Marquis de la Fayette. Peu de jours après, je montai au Comité provisoire pour y communiquer quelques avis inquiétans qui m'étoient parvenus sur les brigands, dont plusieurs ont été arrêtés vers la Courtille & vers Mousseaux. Pendant qu'on délibéroit, j'écrivis ma démission. Messieurs du Comité la déchirerent, protestant que je leur étois trop nécessaire, pour qu'ils la reçussent. Le surlendemain, je l'apportai de nouveau au Comité Militaire que présidoit M. le Marquis de la Fayette, annonçant que je me retirois dans mon District, jaloux d'y obtenir un grade important dans la nouvelle organisation. Le Comité me reçut avec beaucoup de grace, & m'engagea à continuer mon travail au Bureau Militaire, jusqu'à l'instant de la nomination. J'y consentis, sous la réserve que je ne signerois plus comme Commandant en second, mais seulement : *le Marquis de la Salle, pour M. le Marquis de la Fayette.*

Telle étoit ma position lorsque, le 4 Août, le sieur Clouet, Régisseur des poudres, vint me rendre compte que les poudres de traite amenées de Château-Thierry étoient par leur qualité inutiles au service de Paris, & qu'il feroit à propos de les renvoyer au moulin d'Essonne. Il m'ajouta qu'il

qu'il alloit arriver de ce moulin dix milliers de bonne poudre, & il me demanda un ordre pour les faire entrer dans Paris. Je le lui donnai, avec recommandation expresse d'aller prendre les signatures du Bureau de la Police. Le lendemain il me demanda un nouvel ordre pour ramener à Essonne la poudre de traite, m'assurant que le Bureau de Police en étoit prévenu, & qu'on y avoit reconnu l'avantage d'échanger de mauvaises munitions pour de bonnes. Je visai l'ordre.

Voici la copie littérale des deux ordres, dont les dates sont précieuses.

BUREAU MILITAIRE.

» Laissez passer librement un bateau chargé de dix milliers « de poudre pour l'approvisionnement de l'Arsenal, venant » d'Essonne sous escorte, dont le déchargement se fera au » port Saint-Paul près les Célestins. A l'Hôtel-de-Ville de » Paris, ce quatre Août 1789.

» Vu bon, le Mis DE LA SALLE. »

BUREAU MILITAIRE.

« MM. les Président & Commandant du District de Saint-» Louis de la Culture, sont priés de laisser sortir du Magasin » de l'Arsenal dix milliers de poudre de traite, arrivés la se» maine derniere de Château-Thierry, & destinés pour être » renvoyés au moulin à poudre d'Essonne, pour éviter l'en» combrement dans les magasins de l'Arsenal, avec l'escorte » de quatre hommes ; lesdits dix milliers de ces poudres de» vant être remplacés par dix autres milliers de la qualité néces» saire pour servir à l'approvisionnement de Paris.

» A l'Hôtel-de-Ville de Paris, ce 5 Août 1789.

» Vu bon, le Mis DE LA SALLE, p^r^ M. le Mis DE LA FAYETTE. »

On m'assure que ce dernier ordre a été communiqué par M. Clouet à M. le Comte de Pinon, Commandant du District de Saint-Louis-la-Culture, qui en conséquence a commandé au Sergent-Major de la Compagnie de l'Arsenal l'escorte pour accompagner les poudres à Essonne pendant l'allée & le retour.

Le soir du même jour, la Garde Bourgeoise qui ne connoissoit pas l'avantage de l'opération, arrêta le bateau qui contenoit cette poudre de traite. Je n'en fus instruit que le lendemain à dix heures du matin; j'en fus peu inquiet, persuadé que la seule lecture de l'ordre calmeroit les esprits.

M. le Marquis de la Fayette vint à l'heure ordinaire, donna l'ordre, *m'en dit le mot*, que je fis passer comme de coutume. De-là, après avoir expédié ceux qui m'attendoient au Bureau Militaire, je me rendis avec M. Lefevre, Commandant de la Garde Bourgeoise de Vaugirard, au District de Saint Etienne-du-Mont, où M. le Marquis de la Fayette étoit attendu; quelques personnes m'y parlerent des poudres arrêtées; je leur expliquai ce que c'étoit, j'en rendis compte à la troupe, & au Peuple, & les inquiétudes y furent pleinement dissipées.

Je partis ensuite avec M. Lefevre, & nous nous rendîmes dans sa voiture pour dîner chez lui à Vaugirard. Pendant le repas, on arrêta plusieurs particuliers qui chassoient à travers les grains. Sur les sept heures je revins à Paris, résolu d'instruire les représentans de la Commune du dégât que causoient les Chasseurs, & de demander qu'on suspendît toute chasse jusqu'après la récolte. Je m'arrêtai dans ma route à la Charité, pour donner quelque consolation à un Garde Françoise qui avoit eu le matin la main emportée par un canon à Saint-Etienne-du-Mont.

Je me mis en marche sur les huit heures pour me rendre

à la Ville. En entrant dans la Greve, j'y vis une foule immense de peuple; les Domeſtiques qui étoient derriere la voiture me dire que l'on demandoit ma tête. Je crus devoir retourner, l'obſcurité me favoriſoit, & je fus attendre, dans un aſyle peu connu, que le calme fût aſſez rétabli pour qu'on put m'entendre avant de me déchirer.

Je me ſuis enſuite rendu à l'Aſſemblée Nationale pour y demander des Juges. On m'a répondu qu'on ne pouvoit en nommer pour un délit qui n'exiſtoit pas; que le procès-verbal qui conſtatoit la mauvaiſe qualité des poudres de traite me juſtifioit pleinement, & que le ſimple énoncé des faits calmeroit tous les eſprits.

Il eſt maintenant public, cet énoncé; tous les diſtricts l'ont reçu, tous les Citoyens l'ont entre les mains; on l'a lu, on me plaint; mais ce n'eſt pas aſſez, il n'eſt pas un Citoyen honnête qui ne demande pour moi une réparation, & une réparation auſſi éclatante que l'injuſte inculpation dont ils m'ont vu victime a été outrageante & publique.

Les Repréſentans de la Commune de Paris ont reconnu expreſſément, je le ſçais, *qu'il eſt bien clair aujourd'hui qu'il n'y a point eu de plan formé contre la ſûreté de Paris;* à l'occaſion des poudres arrêtées; ils ont dit hautement & publié par-tout, qu'il étoit prouvé *que la conduite des perſonnes impliquées dans cette affaire* ÉTOIT PURE ET A L'ABRI DE TOUT REPROCHE; ils ſe ſont fait à juſte titre un devoir d'expliquer à leurs Concitoyens les circonſtances dans leſquelles j'ai ſigné l'ordre ou tranſport *des mauvaiſes poudres de traite* au moulin d'Eſſonne, l'inutilité de ces poudres pour le ſervice de la Capitale, & le remplacement AVANTAGEUX *de poudre de guerre* qui m'avoient déterminé à prévenir l'encombrement de l'Arſenal. Ils ont encore eu ſoin de faire obſerver *que c'étoit des ſoldats Citoyens qui avoient préſidé au chargement du bateau qui en faiſoient l'eſcorte & qui devoient*

ramener une égale quantité de poudre fine du magasin d'Essonne, conformément à l'ordre signé de moi dont ils étoient eux-mêmes porteurs ; que dès-lors *il n'y a plus de marche cachée, plus de trame secrete, plus de complot formé.*

Pour ajouter à cette démonstration, ils ont enfin annoncé que les dix milliers de poudre de guerre que l'on attendoit au magasin d'Essonne, conformément à l'ordre du 4 Août, avoient été effectivement fournis & amenés à Paris, & étoient aujourd'hui dans les magasins de l'Arsenal.

Ces éclaircissemens suffisoient sans doute pour appaiser les clameurs inquiétantes du peuple & fixer la vérité des faits ; mais suis-je satisfait ? Non. Mon nom a retenti dans la Capitale, peut-être dans toute la France, comme celui d'un traître ; ma tête a été proscrite ; aujourd'hui mon innocence est prouvée & reconnue, & le titre même qui devoit l'établir, l'Arrêté des Représentans de la Commune de Paris ne me nomme pas ; le Marquis de la Salle a été dénoncé ; il est justifié ; sa conduite ÉTOIT PURE, A L'ABRI DE TOUS REPROCHES, & le Marquis de la Salle ne voit pas son nom prononcé par ceux qui le déclarent innocent. Flétri aux yeux de la Commune entiere par les cris généraux, les Représentans de la Commune ne me doivent-ils pas une justification authentique & publique ? Ce foible dédommagement peut-il compenser le supplice d'un Citoyen honnête & sensible, d'un ancien Militaire qui ne vit que d'honneur & par l'honneur, quand il se voit en butte à un soupçon révoltant, que les services qu'il a rendus devoient écarter à jamais ?

Signé le Marquis DE LA SALLE.

Me JULLIEN, Avocat au Parlement.

A PARIS, chez N. H. NYON, Imprimeur du Parlement, *rue Mignon Saint-André-des-Arcs.* 1789.